



Vuarrens info

octobre 2006

Déchèterie

Vous trouverez dans ce numéro des nouvelles importantes concernant la déchèterie. Merci d'y prêter toute votre attention.



Location des locaux communaux

Dès le 1er janvier 2007, les tarifs de location des locaux communaux vont changer. Si les tarifs montent pour les personnes extérieures au village, ils restent par contre presque inchangés pour les habitants de Vuarrens.

	Personne du village	Extérieure au village
Grande salle		
1 journée	200.-	400.-
1 week-end	300.-	600.-
Buvette		
1 jour avec vaisselle	150.-	300.-
Refuge		
1 jour	50.-	100.-



Agenda

Octobre 2006

- | | |
|------------|--|
| 7 octobre | Repas Amicaux |
| 8 octobre | Match |
| 20 octobre | Loto de la Fanfare |
| 22 octobre | Match |
| 26 octobre | Cours de bricolage Bricobazar www.bricobazar.ch |
| 28 octobre | Recidive Production, bal techno |

Novembre 2006

- | | |
|-------------|---|
| 4 novembre | Soirée à thème Jeunesse de Vuarrens |
| 5 novembre | Match |
| 9 novembre | Cours de bricolage Bricobazar www.bricobazar.ch |
| 11 novembre | Soirée Disco +25 New Light Discothèque |
| 14 novembre | Collecte des habits / chaussures par Solitex |
| 17 novembre | Spectacles Amitié et Partage avec Patrick Lapp et Jean-Charles Simon. Grande salle, 20h30 |
| 18 novembre | Repas de soutien du foot |
| 19 novembre | Culte à l'église de Vuarrens, 10h30 |
| 27 novembre | Conseil général |
| 30 novembre | Cours de bricolage Bricobazar www.bricobazar.ch |

Décembre 2006

- | | |
|------------|------------------------------------|
| 2 décembre | Soirée du Choeur-Mixte l'Espérance |
|------------|------------------------------------|

L'agenda du Vuarrens-Info est ouvert à tous ceux qui organisent une activité dans notre village et qui souhaitent la faire connaître. Contact : Pascal Roulin



D é c h è t e r i e

Nous avons reçu env. 60 bulletins en retour pour le sondage sur les horaires d'ouverture de la déchèterie envoyé avec le Vuarrens-Info de septembre. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre participation.

Le nombre de bulletins rentrés étant toutefois assez faible proportionnellement aux bulletins envoyés, nous aimerions laisser aux personnes qui n'ont pas encore répondu la possibilité de le faire. Merci de contacter le bureau communal.

R e c y c l a g e d u p l a s t i q u e

Vous avez certainement déjà remarqué qu'à la déchèterie les choses bougent, et qu'une nouvelle benne était arrivée. Elle est destinée à nous permettre de recycler le plastique.

Le plastique... un terme bien général pour décrire toute une série de différents matériaux qu'il va falloir apprendre à identifier, trier, afin d'alléger notre facture de gestion des déchets. Car au final sachez que l'élimination d'une tonne d'ordures ménagères coûte à la commune deux fois plus cher qu'une tonne de plastique, et que ce plastique peut être recyclé (en partie), et repartir pour un tour dans la chaîne industrielle. Alors tous ensemble, trions ...

Déchets plastiques mélangés

Acceptés

- Les corps creux: toutes les bouteilles en général; de lait, de shampoing, de savon, lessives, etc. Les gobelets, les pots de yaourt, les emballages alimentaires;
- Couvercles et bouchons en plastique;
- Les bidons, sacs et récipients encombrants;
- Les déchets plastiques issus de l'industrie et de l'artisanat;
- Jouets entièrement en plastique
- Soit, le PE, PP, PS, ABS, etc.

Refusés

- Pas de PVC: cadres de fenêtres, caches d'éclairage, tuyaux oranges;
- Ni objets en caoutchouc, tuyau d'arrosage;
- Ou les objets électroniques (chargeurs de téléphone, piles, batteries, ordinateurs);
- Jouets télécommandés;
- Briquets en plastique;
- Cirés et bottes de pluies;
- Bouilloire et autres appareils ménagers.

Par respect de l'environnement, nous vous remercions de veiller à ce que les récipients soient vidés de leur contenu.

Encore une nouvelle benne !

Vous trouverez à la compostière (déchèterie du bas, dans la forêt) une nouvelle benne, pour vos déchets inertes.

Mais qu'est-ce qu'un déchet inerte ? Vous en trouverez la liste à la page suivante (page à conserver). La législation nous impose une élimination propre de ces matériaux, et il est devenu interdit de les utiliser comme remblais pour les chemins.

Cette benne est réservée aux particuliers. Les entreprises oeuvrant dans la construction peuvent aussi y déposer leur déchets mais en payant une taxe d'élimination au m³, ceci pour leur éviter de devoir aller jusqu'à Villeneuve.

Comme pour le reste, nous sommes là pour vous conseiller. En cas de doute, merci de vous adresser au surveillant de la déchèterie.

Nous vous rappelons que la compostière (la déchèterie pour vos déchets végétaux) est ouverte le samedi matin et peut être ouverte sur demande le lundi et mercredi (pendant les horaires de la déchèterie).

Déchetterie ou déchèterie ?

De nombreuses personnes ont été surprises par l'orthographe du mot déchèterie... Était-ce correct ? Pour la petite histoire, les deux versions étaient encore acceptées récemment, mais l'Académie Française a tranché : déchèterie.

<http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html>

Déchets inertes

Voici la liste des matériaux acceptés et refusés dans la nouvelle benne pour déchets inertes (déchèterie du bas)

Liste des déchets acceptés :

- béton propre et mortier de ciment
- briques (terre cuite, ciment et isolantes) et tuiles
- céramique et déchets de carrelage
- débris de verre propre (déchets de verrerie, vitrines, etc...)
- déchets de base d'amiante fortement agglomérée: fibrocim (Eternit)
- laine de verre et laine de pierre non souillées
- matériaux bitumineux de démolition avec HAP < 5'000 mg/kg
- résidus inertes des centre de tri de benne de chantier
- gravats de plâtre



liste partielle des déchets EXCLUS

- appareils électriques et électroniques
- déchets à base d'amiante faiblement aggloméré : flocage, calorifugeage, faux plafonds
- déchets de chantier non triés
- déchets incinérables
- déchets liquides de toutes sortes (boues de STEP, ...)
- déchets ménagers
- décombres d'incendie et bois carbonisé
- huiles, graisses, métaux, pneus, textiles
- matériaux bitumineux de démolition avec HAP > 5'000mg/kg
- résidus de sacs de routes, du dessablage et du dégrillage de STEP
- scories d'incinération et cendres
- déchets spéciaux (batteries, piles, etc...) et déchets spéciaux mélangés aux inertes
- déchets organiques biodégradables





*Le Football Club Nord Gros de Vaud vous
propose son traditionnel*

Souper de soutien le samedi 18 novembre

*à la grande salle de Vuarrens
apéro dès 19 h 00*

Au menu :

Pâté en croûte et ses crudités

Feuilleté aux champignons

Coup du milieu

Filet de Bouf au Pinot Noir

Nouillettes

Légumes du jardin

Assiette de fromages

Forêt noir glacée et son coulis

Café

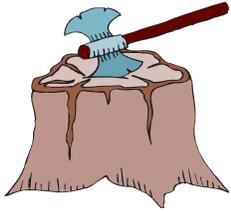
Repas préparé par Messieurs Pierre Margairaz et Daniel Chablais

*Prix : 80 francs par personne, 2 francs par année d'âge pour les enfants jusqu'à
14ans. Le paiement s'effectuera le soir même.*

*Inscription jusqu'au 12 novembre à l'Auberge de Pailly ou par téléphone au
079/357 72 78*

*Au plaisir de vous rencontrer à notre souper, nous vous prions de recevoir, nos
salutations les plus cordiales*

Football Club Nord Gros de Vaud



Bois de feu

Bois de feu long (4 à 6 mètres)

Hêtre	Fr. 45.- / le stère
Chêne et mélange	Fr. 40.- / le stère

Bois de feu en stère (1 mètre)

Hêtre	Fr. 70.- / le stère
Chêne et mélange	Fr. 70.- / le stère

les personnes qui désirent du bois de feu peuvent en faire la demande à :

Monsieur Hermann Gerber 079 / 206.58.62

Relevé des compteurs d'eau

**aura lieu du lundi 30 octobre
au vendredi 3 novembre**

Nous vous prions de faire bon accueil aux employés communaux. Merci de leur faciliter la tâche en laissant libre l'accès aux compteurs.

La Municipalité

